

Anticipation de l'emploi de la préposition verbale « à » et les interférences français-espagnol¹

Laurence ROUANNE

Universidad Complutense de Madrid
Departamento de Filología Francesa
llmrouanne@filol.ucm.es

Recibido : 29 de abril de 2009

Aceptado : 1 de septiembre de 2009

RÉSUMÉ

Les disparités dans la construction verbale entre le français et l'espagnol ainsi que les divergences, dans les classifications traditionnelles, quant aux notions de transitivité et d'intransitivité, de compléments directs et indirects, sont au cœur d'interférences significatives. Nous proposons une description du système verbal français sur la base du type de compléments régis et nous fournissons une liste exhaustive des verbes transitifs directs à un seul complément. Le but de cette étude est de montrer qu'il est possible d'apporter aux apprenants un moyen fiable d'anticiper le régime de n'importe quel verbe.

Mots-clés : construction verbale, régime verbal, préposition, complément.

Anticipación del uso de la preposición verbal « a » y las interferencias francés – español

RESUMEN

Las disparidades en la construcción verbal entre francés y español así como las divergencias, dentro de las clasificaciones tradicionales, en cuanto a las nociones de transitividad e intransitividad, de complementos directos e indirectos, están en el origen de interferencias significativas. Proponemos una descripción del sistema verbal francés sobre la base del tipo de complementos regidos y proporcionamos una lista exhaustiva de los verbos transitivos de un solo complemento. El objetivo de este trabajo es demostrar que es posible aportar a los estudiantes un recurso fiable para anticipar el régimen de cualquier verbo.

Palabras clave: construcción verbal, régimen verbal, preposición, complemento.

¹ Ce travail a été réalisé dans le cadre du projet de recherche HUM 2007-60060/FILO du ministère de Educación y Ciencia, Espagne.

Predicting of the use of the verbal preposition « à » and the interferences between French and Spanish

ABSTRACT:

The differences in the verbal construction between French and Spanish, as well as the differences, within traditional classifications, regarding the notions of transitivity and intransitivity, direct and indirect objects, are the origin of significant interferences. We propose a description of the French verb system based on the type of objects taken and provide a comprehensive list of the transitive verbs which take only one object. The aim of this work is to illustrate that it is possible to provide students with a reliable resource which can help them predict the rule for any verb.

Key words: verbal construction, verb rules, preposition, object.

Sommaire

0.- Introduction

1.- Éliminer le calque

2.- La valence des verbes

0.- Introduction.

C'est dans une facette de l'enseignement / apprentissage de la langue française que s'appliquent les propositions de cette étude, dont le but est de mettre à jour les corrélations étroites existant entre la valence des verbes et le fait qu'ils régissent, ou non, la préposition « à », afin de pouvoir proposer à des apprenants hispanophones de français langue étrangère un moyen d'anticiper correctement la construction de la plupart des verbes. En effet, de nombreuses années d'enseignement de la langue française à différents niveaux nous ont conduit à constater que les étudiants méconnaissent les éléments déclencheurs de la présence ou de l'absence de la préposition « à » après le verbe en français, ce qui est source d'erreurs réitératives dans le discours écrit et oral, non seulement dans la production des compléments du verbe, mais aussi, évidemment, dans l'emploi des pronoms personnels compléments ou des relatifs.

Malgré les apports de la linguistique appliquée, les méthodes de français abordent pratiquement toujours la question de la construction verbale et celle des pronoms compléments sous le même angle. D'une façon ou d'une autre, cela revient à exposer, soit via l'observation d'énoncés, soit par la présentation classique d'une règle, les équivalences entre une typologie de compléments verbaux et les pronoms correspondants. Les applications proposées, la plupart du temps par le biais d'exercices structuraux, sont très systématiques, et ne requièrent qu'une observation assez primaire. Nulle part on ne propose de ressources (autres que la taxinomie) pour offrir à l'étudiant un moyen de savoir si la forme correcte est *La police a interrogé six témoins* ou *La police a interrogé à six témoins*. De fait, le recours au calque de la langue maternelle est fréquent, et de ce fait l'apprenant hispanophone présentera en français une nette tendance au suremploi de la préposition « à » après un verbe. En effet, dans le cas où l'apprenant doute de la construction à utiliser, c'est-à-dire s'il n'a pas préalablement (et correctement)

intégré la construction du verbe *interroger*, il va, sans coup férir, avoir recours à la comparaison avec l'espagnol. Et puisque en espagnol *interrogar* est suivi de *a* dans l'immense majorité des cas où le complément représente une personne (*El periodista ha interrogado al director del banco ; interrogar a alguien*), il y a de fortes chances qu'il choisisse de dire en français, erronément, que *la police a interrogé à six témoins*.

Et ainsi de suite. Si l'on examine, à titre d'exemple, quelques verbes parmi les plus fréquemment employés, on voit que l'apprenant hispanophone qui recourrait à cette méthode « intuitive » aboutirait à un résultat incorrect. S'il passe par sa langue maternelle, il va calquer en français des constructions telles que *veo a alguien, escucho a alguien, quiero a alguien, creo a alguien* et par conséquent en arriver à *je vois à quelqu'un, j'écoute à quelqu'un, j'aime à quelqu'un, je crois à quelqu'un*. Ce recours au calque sera d'autant plus systématique que le verbe impliqué est peu usité dans les exercices que l'apprenant a normalement eu l'occasion de réaliser. Avec le verbe *voir*, il est probable qu'il ait vu et entendu de nombreuses fois *Je vois quelqu'un* et puisse reproduire correctement la séquence. Les chances qu'il en soit ainsi diminuent avec un verbe comme *interroger*, d'emploi moins fréquent, et avoisinent le zéro lorsque le verbe en question apparaît peu fréquemment dans les documents étudiés, comme par exemple *émouvoir*.

C'est donc un écueil du système d'apprentissage face auquel l'apprenant se retrouve dénué de toute ressource. Il s'avère que, souvent, même dans des niveaux de langue B1 ou B2, l'apprenant ne connaît aucune méthode relativement fiable lui permettant d'anticiper la construction du verbe. Ce que nous proposons ici est une démarche possible pour fournir aux apprenants hispanophones de FLE le moyen de prévoir la construction de la plupart des verbes français. Pour ce faire, nous commencerons par examiner les spécificités de la langue espagnole quant à la présence de la préposition « a » après un verbe, ainsi que le processus selon lequel lesdites spécificités perturbent une perception correcte de la complémentation en français pour un étudiant espagnol. Dans un second temps, nous proposerons une approche didactique de la complémentation qui, quoique n'englobant pas tous les cas de figures possibles, permettra à l'apprenant de savoir quels verbes régissent quels types de compléments. Finalement, nous donnerons en annexe un exemple pratique de cette approche.

1.- Éliminer le calque : que l'espagnol dise *ver a alguien* ne signifie pas qu'on ait en français *voir à quelqu'un*.

Quand on leur demande d'expliquer dans quelles circonstances un verbe est suivi, ou non, de la préposition « a » dans leur langue maternelle, la grande majorité de nos apprenants hispanophones (universitaires) sont décontenancés. D'ailleurs, peu d'entre eux sont conscients que l'emploi de la préposition « a » après un verbe en espagnol est parfois fluctuant, et dépend alors du degré de spécification du complément du verbe, *via* le déterminant. Or, il est important de leur faire prendre conscience de ce mécanisme propre à leur langue maternelle, afin que les parallélismes à faire (ou à cesser de faire !) avec le français soient justifiés. Dans ce but, nous demandons à nos étudiants dans quels énoncés parmi les suivants² il est nécessaire d'ajouter « a » et s'ils peuvent en déduire ce à quoi répond la présence de la préposition:

1. Debeis amar Dios y decir la verdad.
2. Conozco estos indios.
3. Ayer vi tu hermano
4. Llama sus perros.
5. Considero los españoles mis compatriotas.
6. He visto un inglés.
7. Conozco personas generosas.
8. He visto pocos elefantes en mi vida.
9. Ya han elegido presidente.
10. He visto un inglés con una gorra verde.
11. Conozco algunas personas influyentes que podrían serte útiles.

Les réponses, d'ordinaire, sont bien en accord avec ce que prônent les normes de l'espagnol. Les étudiants sont néanmoins rarement capables d'avancer une explication quant à la présence ou l'absence de « a ». C'est alors l'occasion de rappeler, sans pour autant entrer dans trop de détails, qu'en espagnol le complément direct est précédé de la préposition « a » lorsqu'il représente une personne ou un animal, quand il est introduit par un déterminant défini, possessif ou démonstratif. De là :

1. Debeis amar a Dios y decir Ø la verdad.
2. Conozco a estos indios.
3. Ayer vi a tu hermano
4. Llama a sus perros.
5. Considero a los españoles mis compatriotas.

Il n'y a pas de préposition lorsque le syntagme nominal n'a pas d'article, est introduit par un déterminant indéfini, un numéral ou un quantifieur. Donc :

6. He visto Ø un inglés.

² Les exemples cités sont en partie tirés du dictionnaire de la RAE et du María Moliner.

7. Conozco Ø personas generosas.
8. He visto Ø pocos elefantes en mi vida.
9. Ya han elegido Ø presidente.

Mais si le complément direct est suivi d'une détermination et que cette détermination le caractérise, il peut se construire avec « a ». Lorsque l'on considère que cette détermination n'est pas suffisante pour que l'ensemble du syntagme se prenne autrement que dans sa totalité, il n'y aura pas de préposition.

10. He visto (a + Ø) un inglés con una gorra verde.
11. Conozco (a + Ø) algunas personas influyentes que podrían serte útiles.

Cette étape est indispensable pour que l'apprenant prenne conscience que dans sa langue maternelle, l'emploi de « a » devant un complément [+ ANIMÉ] est, d'une part, très fréquent, et d'autre part, fluctuant. Ce qui revient à dire que, dans les exemples analysés, la présence ou l'absence de la préposition n'est pas le fait du verbe, mais résulte du fait que le complément soit plus ou moins spécifique. Signalons que le terme de « complemento directo prepositional »³, qui décrit ce genre de complément, leur est absolument inconnu. Bien que ce phénomène ne puisse pas être appliqué à tous les verbes espagnols, il est fondamental dans le but que nous poursuivons que l'apprenant intègre l'idée que, dans sa langue maternelle, la préposition verbale « a » n'est pas, dans la plupart des cas, régie par le verbe et que, par conséquent, il ne pourra en aucun cas se baser sur la présence ou l'absence de la préposition « a » après un verbe en espagnol pour en déduire quoi que ce soit sur la présence ou l'absence de la préposition « à » après un verbe en français.

On voit maintenant en quoi les spécificités de la langue espagnole quant à la présence de la préposition « a » après un verbe peuvent perturber une perception correcte de la complémentation en français pour un étudiant espagnol. La seconde étape consistera à fournir à l'apprenant quelques notions extrêmement simples, claires et efficaces quant à l'objectif poursuivi (qu'il convient de ne pas perdre de vue), qui est de lui permettre de savoir quels verbes français sont suivis de « à ».

Le fait que la terminologie de la grammaire traditionnelle soit sensiblement la même en français et en espagnol (verbe transitif – intransitif / verbo transitivo – intransitivo, complément direct – indirect / complemento directo – indirecto...) laisse à penser évidemment que les notions en question sont les mêmes. Néanmoins, ce n'est pas systématiquement le cas. De plus, l'apprenant, arrivé à l'étape universitaire, a le plus souvent des souvenirs pour le moins confus de ce que recouvrent ces notions. Or, si l'enseignant de langue française utilise ces notions comme allant de soi, comme si elles avaient la même portée dans les deux langues, et comme si les étudiants les manipulaient correctement, ne serait-ce que dans leur langue maternelle, cela ne peut déboucher que sur des malentendus. Il conviendra

³ Il s'agit du nom adopté en espagnol pour “*marcado diferencial de objeto*” (en anglais, *Differential Object Marking*), décrit pour la première fois en 1847 par Andrés Bello.

donc, comme précédemment, d'abord de clarifier auprès des étudiants ce que recouvrent ces notions en espagnol, et cela -mais il s'agit un choix théorique-, sans sortir du cadre de la grammaire traditionnelle qui est le plus familier aux apprenants : il ne s'agit pas de faire un cours de syntaxe, mais d'actualiser des notions confuses mais indispensables, dans un souci d'efficacité. On verra ensuite ce à quoi s'appliquent en français ces concepts, et ce qu'il faut retenir de la comparaison des deux systèmes. Les notions que manipulent les étudiants sont grosso modo les suivantes⁴ :

- **Verbo transitivo**: el que se construye con complemento directo; p. ej., *amar a Dios, decir la verdad*.

- **Verbo intransitivo**: el que se construye sin complemento directo; p. ej., *nacer, morir, correr*.

- **Complemento directo**: nombre, pronombre, sintagma o proposición en función nominal, que completa el significado de un verbo transitivo.

- **Complemento indirecto**: nombre, pronombre, sintagma o proposición en función nominal, que completa el significado de un verbo transitivo o intransitivo, expresando el destinatario o beneficiario de la acción.

- **Suplemento**: complemento verbal de régimen preposicional obligado.

[- **Verbe transitif** : celui qui est construit avec un complément direct ; ex., *aimer Dieu, dire la vérité*.

- **Verbe intransitif** : celui qui est construit sans complément direct ; ex., *naître, mourir, courir*.

- **Complément direct** : nom, pronom, syntagme ou proposition en fonction nominale, qui complète la signification d'un verbe transitif.

- **Complément indirect** : nom, pronom, syntagme ou proposition en fonction nominale, qui complète la signification d'un verbe transitif ou intransitif, en exprimant le destinataire ou le bénéficiaire de l'action.

- « **Supplément** » : complément verbal de régime prépositionnel obligatoire.]

Les confusions à l'origine des difficultés des apprenants apparaissent bien là. Tout d'abord, un verbe intransitif est pour eux défini, par défaut, comme n'ayant pas de complément direct, mais pouvant être suivi d'un complément indirect. Il est donc très fréquent qu'ils confondent « indirect » et « intransitif ». Ensuite, ils identifient généralement sans difficultés un « complemento directo » et un « complemento indirecto » dans une structure du type *dar un regalo a Juan* [donner un cadeau à Jean]. Il apparaît, lorsqu'on les questionne, que la différence entre l'un et l'autre complément est pour eux d'ordre notionnel : le CD complète le verbe, ou « reçoit l'action exprimée par le verbe », alors que le CI est le destinataire de l'action. Ils ne signalent jamais la préposition comme un élément d'identification du CI. Le terme de « suplemento » leur est connu, bien que son champ d'application leur soit plus ou moins clair. En espagnol, le « complemento de régimen » ou « complemento regido » ou encore, selon la terminologie d'Emilio Alarcos Llorach, le « suplemento », est un syntagme prépositionnel sélectionné par la sémantique ou

⁴ Les définitions suivantes sont extraites du *Diccionario de la real academia*, <http://www.rae.es>.

la sous-catégorisation d'un verbe, qui peut être introduit par n'importe quelle préposition, « a » y compris. Ce serait donc, dans la terminologie de la grammaire traditionnelle française, un complément d'objet indirect *stricto sensu*, distinct du complément d'objet second ou d'attribution.

Il peut être utile, par conséquent, de proposer un parallélisme de ces concepts entre l'espagnol et le français. Rappelons qu'il ne s'agit pas de proposer un parallélisme entre tous les types de compléments verbaux, mais seulement entre ceux qui posent problème quant aux prépositions régies. Par ailleurs, il est évident que nous ne prétendons aucunement faire un choix théorique entre les appellations proposées par telle ou telle école linguistique en particulier, mais simplement adopter la terminologie la plus claire possible, dans un but didactique.

ESPAGNOL	FRANÇAIS
complemento directo	complément direct
complemento indirecto	complément d'attribution (un type de CI)
suplemento	complément indirect

Finalement, il est fondamental de remarquer que nos étudiants n'ont pas l'habitude d'associer l'absence ou la présence d'une préposition après le verbe pour différencier entre « complemento directo » et « complemento indirecto ». Dans les définitions utilisées par la grammaire traditionnelle espagnole, il n'apparaît pas (et pour cause) que la présence physique qu'une préposition après un verbe ait une incidence sur la qualification du complément. Il faudra également insister sur les différentes significations dans les deux langues autour de la transitivité. En français, il est communément admis qu'un verbe transitif est un verbe accompagné d'un complément d'objet direct ou indirect (on considère généralement que le complément d'attribution est un type de complément indirect), et qu'un verbe intransitif est un verbe qui n'a jamais de complément d'objet direct ou indirect. Il ne s'emploie qu'avec des compléments circonstanciels. On peut également mentionner les verbes ditransitifs susceptibles d'accepter simultanément deux compléments d'objets (direct / indirect-d'attribution ou primaire / secondaire). En résumé :

ESPAGNOL			FRANÇAIS	
<i>peut se construire avec</i>			<i>peut se construire avec</i>	
Verbo transitivo	C. directo	Il peut y avoir « a » ou non	verbe transitif	- C. direct
				Jamais de préposition
				- C. indirect - C. attribution
				Toujours avec une préposition

Verbo intransitivo	-C. indirecto - Suplemento	Toujours avec une préposition	verbe intransitif		
--------------------	-------------------------------	--------------------------------------	-------------------	--	--

Il n'est pas indispensable, dans l'objectif que nous poursuivons, de développer plus avant les différentes catégories de compléments dans les deux langues. Les différences entre complément d'objet indirect et complément circonstanciel, le fait que de nombreux verbes transitifs se construisent sans complément, la notion d'objet interne (à un verbe intransitif) ne seraient pas des points dénués d'intérêt, mais inopérants pour notre propos, car dans la pratique, c'est à dire dans la production d'énoncés grammaticalement corrects, l'enjeu de ces questions est nul.

2.- Inculquer une méthode efficace : la valence des verbes

Une fois identifiées et résolues les interférences espagnol-français quant à la complémentation des verbes, il est fondamental de faire remarquer aux apprenants que la construction d'un verbe en français est fixe, dans le sens où elle ne dépend jamais comme en espagnol du degré de spécification du complément (ou du type de déterminant qui introduit celui-ci). Le « complément direct prépositionnel » n'existe pas dans la langue française. Si un verbe français est direct, il ne se construira jamais avec la préposition « à », quel que soit le type de déterminant qui introduise son complément. Comparons :

12. La policia detiene ladrones todos los días.
13. La police arrête des voleurs tous les jours.
14. La policia detiene un ladrón.
15. La police arrête un voleur.
16. La policia detiene al ladrón.
17. La police arrête Ø le voleur.
18. La policia detiene a Arsenio Lupín.
19. La police arrête Ø Arsène Lupin
20. La policia detiene a / Ø un ladrón que nunca hirió a nadie.
21. La police arrête Ø un voleur qui n'a jamais fait de mal à personne.

C'est la raison pour laquelle les Francophones n'ont pas de doutes quant à l'emploi de la préposition « à » après un verbe transitif direct, ni ne se commettent d'erreur dans l'emploi des pronoms compléments. Il n'existe pas, dans le domaine de la francophonie, de phénomène comparable à celui du « leísmo » espagnol. Cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas certains balancements de construction : on peut être fâché « avec » quelqu'un ou « contre » quelqu'un, mais l'emploi d'une préposition ou d'une autre véhicule une variation sémantique (*être fâché avec* signifiant *être brouillé, être fâché contre* revient à *être en colère*). Autre exemple : le verbe *toucher* a lui aussi deux constructions différentes, directe et indirecte, avec deux significations différentes.

22. Le premier qui touche Max a gagné.
 23. Touche pas à mon pote.

Quoiqu'il en soit, le fait que la construction des verbes en français soit constante ne fournit pas de pistes, a priori, sur le type de complément régi. Or, c'est là l'un des écueils les plus réitératifs de l'enseignement / apprentissage de la langue française. Rien ne permet d'anticiper quels verbes se construisent avec « à » et quels autres se construisent sans préposition. Cependant, pour l'apprenant, il ne saurait être question de connaître la construction de tous les verbes français, un par un. Et c'est pourtant bien là ce qui lui est demandé, la plupart de temps, dans la pratique. Nous proposons donc une approche qui fournit à l'étudiant hispanophone de FLE une manière d'appréhender la construction des verbes en français, à tout le moins en ce qui concerne la présence ou l'absence de la préposition « à ». Cette approche est cependant loin de porter sur tous les verbes. Rien n'est dit, en particulier, sur les verbes pronominaux, ni sur les verbes construits avec une préposition autre que « à ».

1^o étape

Nous utilisons la notion de « valence » développée par le linguiste français Lucien Tesnière. De sa terminologie, nous retiendrons uniquement ce qui suit :

- le verbe *courir* est **monovalent**, il a une valence 1 (sujet + verbe) ;
- le verbe *manger* est **bivalent**, il a une valence 2 (sujet + verbe + complément) ;
- le verbe *donner* est **trivalent**, il a une valence 3 (sujet + verbe + COD + CAtt).

Les propositions de classement des valences verbales sont nombreuses. Pour notre part, pour décrire la complémentation verbale, nous adopterons l'attitude du lexicographe. Les emplois en discours, en contexte, devront être ramenés par l'apprenant aux éléments construits par le verbe en neutralisant le lexique. La construction à classer sera celle d'un dictionnaire, car c'est à celui-ci que les étudiants ont recours. Le verbe *proposer*, par exemple sera pris en compte sous la forme *proposer quelque chose à quelqu'un* et non pas *proposer à quelqu'un de faire quelque chose*. Ne seront donc pas traités, du moins dans un premier temps, les glissements dans l'organisation des valences.

Les verbes du français se présentent aux étudiants, quant aux compléments qu'ils régissent, grosso modo divisés en deux sous-classes (auxquelles un apprenant hispanophone pourra arriver via une comparaison transversale avec sa langue maternelle) : certains verbes appellent un seul complément (ils sont de valence 2), alors que d'autres en appellent deux (valence 3). Pour peu que l'étudiant connaisse le sens du verbe dans sa langue maternelle, il saura classer ce verbe dans l'une ou l'autre catégorie. Par exemple :

VALENCE 2

aimer		quelque chose	
rencontrer	→	(ou)	→ 1 COMPLÈMENT
emmener		quelqu'un	

par opposition à :

VALENCE 3

donner

acheter → quelque chose à quelqu'un 2 COMPLÉMENTS

vendre

Nous proposons en annexe une liste type sur laquelle travailler ce type de classement avec les apprenants. Mis à part quelques difficultés dues au plurisémantisme de certains verbes, les étudiants arrivent bien à distinguer les verbes à valence 2 des verbes à valence 3.

2° étape

a. On observera avec eux que les verbes à valence 3 sont basiquement du type « quelque chose à quelqu'un », avec « quelque chose » COD et « à quelqu'un » complément d'attribution. Cette structure étant la même en espagnol *-algo a alguien-*, elle ne suppose pas de complication. Le fait que les deux compléments du verbe puisse relever d'une construction différente, comme par exemple avec *parler à quelqu'un de quelque chose*, n'est pas non plus un inconvénient à notre approche, puisque la tournure est alors différente aussi en espagnol. On aurait dans ce cas-ci : *hablar con alguien de algo*. Les étudiants identifient parfaitement ces exceptions comme ne pouvant entrer dans le cadre de l'analyse que nous proposons, et devant être résolues par ailleurs.

b. On observera ensuite que les verbes à valence 2 sont légion. Ce sont eux qui posent problème aux étudiants hispanophones. Rappelons que ceux-ci ont systématiquement tendance à employer la préposition « à » après ces verbes, calquant la formule de référence « *verbo + a alguien* » en français ([« *verbe + à quelqu'un* »]). C'est la raison pour laquelle un étudiant espagnol de FLE produira toujours correctement un énoncé du type : *Il ment à ses parents* (jamais il ne dira : *Il ment ses parents*), mais tend à formuler erronément des énoncés du type : *Il voit (à) ses parents* ou *Il écoute (à) ses parents*.

3° étape

Comment donc anticiper les distinctions à l'intérieur de la sous-classe des verbes à valence 2 ? Comment savoir a priori qu'il faut dire *mentir à quelqu'un*, mais *écouter quelqu'un* ou *voir quelqu'un* ? On observera tout d'abord que les verbes à valence 2 indirects sont infiniment moins nombreux que les verbes à valence 2 directs. Il suffirait par conséquent, pour 'prédire' la construction d'un verbe, d'en connaître la liste précise. Cette liste, à notre connaissance, n'existant pas, nous avons eu recours à deux dictionnaires de verbes⁵, que nous avons minutieusement révisés, afin d'y recenser les verbes à valence 2 indirects. Nous avons écarté de nos recherches, déjà lourdes, les locutions verbales, les verbes pronominaux et ceux qui

⁵ BULMAN, F (2004) : *le prépositionnaire-dictionnaire des verbes et adjectifs pouvant être suivis d'une préposition*, Paris, ViaMedias, et le *Dictionnaire des verbes français* (1969), Paris, Larousse.

sémantiquement ne peuvent se construire qu'avec un complément [-ANIMÉ] type *équivaloir à* ou *concourir à*, non qu'ils soient inintéressants, mais parce que c'eût été nous éloigner du cœur du sujet, les difficultés se posant surtout, pour les hispanophones, pour les compléments ayant le sème [+ANIMÉ]. Et nous avons abouti à une liste que nous croyons exhaustive, une liste relativement courte et aisément manipulable.

Tableau 1 : les verbes à valence 2 indirects du français

Verbe + A QUELQU'UN	Verbe + A QUELQU'UN ou Verbe + A QUELQUE CHOSE	
déplaire	appartenir	recourir
incomber	convenir	renoncer
mentir	correspondre	résister
plaître	désobéir	ressembler
téléphoner	échapper	songer
	faillir	sourire
	manquer	succéder
	nuire	suffire
	obéir	survivre
	penser	tenir

Certains de ces verbes admettent diverses constructions :

- *Convenir à* signifie « être approprié, être fait pour quelque chose ou pour quelqu'un » (*Madame Dumont ne lui convient pas, leurs caractères sont trop différents*), mais *convenir de* c'est « se mettre d'accord avec quelqu'un pour faire quelque chose ou sur une attitude à prendre » (*J'avais convenu avec lui de retarder mon départ*).

- *Correspondre à*, c'est « être en rapport de conformité, en particulier par des sentiments ou des actions » (*À tout poème ne correspond pas un sens unique*) ; *correspondre avec* signifie « être en relation, en particulier par échange de lettres ou par téléphone » (*Ils ne correspondent plus avec leurs parents*).

- *Faillir à*, dans *faillir à son devoir* par exemple, signifie « manquer à, faire faute, faire défaut » ; *faillir*, employé intransitivement, signifie « céder, ne pas résister » (*Cet édifice a failli par le pied*), ou encore « être sur le point de » (*Le désaccord a failli dégénérer en bagarre*).

- Avec *manquer à*, le sujet désigne ce qui est absent et qui serait nécessaire, souhaitable (*ses parents ont beaucoup manqué à Virginie*) ; *manquer de* a le sens d'« être à court de quelque chose » (*nous manquons de café*).

- *Tenir* est très polysémique. Il se construit normalement transitivement et signifie « avoir dans la main », « soutenir » (*Il tient fermement sa raquette*) ; *tenir à* signifie « avoir de l'intérêt, de l'affection » (*Je tiens beaucoup à toi, à ce collier*) ; *tenir de* signifie en quelque sorte « hériter génétiquement » (*Elle tient de sa mère, elle est aussi têtue qu'elle*).

En résumé, l'anticipation de la présence de la préposition « à » après un verbe en français tient en deux points :

- s'il s'agit d'un verbe à valence 3, il sera normalement de la forme « *quelque chose à quelqu'un* ».

- s'il s'agit d'un verbe à valence 2, il sera systématiquement transitif direct, sauf s'il apparaît dans le tableau précédent, dont la brièveté et l'exhaustivité font un outil d'apprentissage efficace.

Nous pensons que cet outil permet aux étudiants hispanophones de FLE d'appréhender correctement l'un des points les plus importants de l'apprentissage du français, dont dépendent également d'autres mécanismes phénomènes, tels que la pronominalisation ou la passivation.

ANNEXE

1^o étape

Consigne : classez ces verbes selon qu'ils appellent un ou deux compléments (valence 2 ou valence 3). Pensez que le complément doit être un substantif et non un verbe. N'utilisez dans votre réflexion ni verbe à l'infinitif ni proposition de quelque type que ce soit.

Exemples :

<i>aimer</i>		<i>quelque chose</i>		
<i>rencontrer</i>	→	ou	→	1 COMPLÉMENT
<i>emmener</i>		<i>quelqu'un</i>		

par opposition à :

<i>donner</i>				
<i>acheter</i>	→	<i>quelque chose à quelqu'un</i>	→	2 COMPLÉMENTS
<i>vendre</i>				

accuser	aimer	amuser	arrêter
attacher	attendre	avouer	cacher
calmer	chanter	coiffer	condamner
connaître	croire	demander	dire
écouter	effrayer	embaucher	emprunter
encourager	ennuyer	exclure	expliquer
faire	fixer	gagner	honorer
ignorer	interrompre	manquer	menacer
mentir	mettre	obéir	parler
penser	perdre	pousser	préférer
préparer	prêter	recevoir	regarder
rencontrer	rendre	répondre	repousser
représenter	sourire	surprendre	trouver

Les étudiants doivent aboutir à :

VALENCE 2	VALENCE 3
aimer amuser arrêter attacher attendre calmer coiffer connaître croire écouter effrayer embaucher ennuyer fixer honorer ignorer interrompre manquer mentir obéir penser perdre préférer recevoir regarder rencontrer repousser représenter sourire surprendre trouver utiliser voir	accuser avouer cacher chanter condamner demander dire emprunter expliquer faire encourager exclure gagner menacer mettre parler pousser préparer prêter rendre répondre unir

2° étape

Analyse des résultats :

- une majorité de verbes sont à valence 2, n'appellent qu'un complément ;
- les verbes à valence 3 sont basiquement du type « quelque chose à quelqu'un », avec « quelque chose » COD et « à quelqu'un » complément d'attribution.

Il faut ensuite affiner les deux séries :

VALENCE 2		VALENCE 3	
- <i>quelque chose</i> ou - <i>quelqu'un</i>	- une autre construction ?	- <i>quelque chose à quelqu'un</i>	- une autre construction ?

Les étudiants doivent aboutir à :

VALENCE 2		VALENCE 3	
- <i>quelque chose</i> ou - <i>quelqu'un</i>	- une autre construction ?	- <i>quelque chose à quelqu'un</i>	- une autre construction ?
aimer amuser arrêter attacher attendre calmer coiffer connaître écouter effrayer embaucher ennuyer honorer ignorer interrompre perdre préférer recevoir regarder rencontrer repousser représenter surprendre trouver unir utiliser voir	mentir à obéir à sourire à ----- PLUSIEURS CONSTRUCTIONS POSSIBLES, SENS DIFFÉRENTS : croire : Ø, à, en manquer : Ø, à, de penser : Ø, à	avouer cacher chanter demander dire emprunter expliquer faire prêter rendre répondre	<i>quelqu'un de quelque chose</i> accuser menacer exclure ----- <i>quelqu'un à quelque chose</i> pousser condamner encourager ----- <i>de quelque chose à quelqu'un</i> parler ----- PLUSIEURS CONSTRUCTIONS POSSIBLES, SENS DIFFÉRENTS : - fixer quelqu'un / quelque chose (un but) à quelqu'un - gagner quelque chose / quelqu'un à quelque chose (à la belote) - mettre quelqu'un (en danger) / quelque chose à quelqu'un (un pyjama au bébé) - préparer quelque chose à quelqu'un / quelqu'un à quelque chose

- Pour les verbes à valence 3, les compléments du type de « quelque chose à quelqu'un » sont prédominants. Cependant, les verbes de la 4^e colonne mettent en évidence les premières limites de l'approche proposée, puisqu'ils sortent du cadre le plus courant.

- Beaucoup de verbes à valence 2. Les difficultés de classification rencontrées par les apprenants pour séparer les verbes de la 1^o et de la 2^o colonne sont révélatrices. Grâce à la comparaison avec leur langue maternelle, les verbes à

valence 3 ne leur posent guère de difficultés. Il n'en va pas de même pour les verbes à valence 2, qui sont source de nombreuses discussions. Les tentatives de classification se heurtent alors au problème décrit antérieurement : les apprenants ne disposent d'aucune ressource pour anticiper la classification de ces items dans la première ou la deuxième colonne. En effet, *mentir*, *obéir* et *sourire* n'ont a priori aucun motif d'être classés différemment. Et cependant, ils se construisent en français avec la préposition « à ». On peut alors faire remarquer aux étudiants qu'en espagnol, curieusement, les verbes *mentir*, *obedecer* et *sonreir* ont en commun une particularité : celle de toujours conserver la préposition « a » devant un complément [+ANIMÉ], même lorsque celui-ci est indéterminé :

24. Mentir (a un ciego + a personas desprotegidas) está muy mal.
25. Hay que hacer sonreir a niños de todos los países.
26. Obedecer a algunos padres es difícil para algunos niños.

La permanence de la proposition « a » n'existerait pas, en espagnol, pour les verbes de la première colonne.

3^o étape

La liste des verbes indirects à valence 2 proposée précédemment lors de la 3^o étape sera introduite ici. Si un verbe à valence 2 dont le complément a le sème [+ANIMÉ] n'est pas dans cette liste, il sera transitif direct. L'apprenant peut ainsi anticiper le régime verbal de n'importe quel verbe.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALARCOS LLORACH, E. (1999) : *Gramática de la lengua española*, Espasa Calpe, Madrid.
- ARRIVÉ, M. et al. (1986) : *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Flammarion, Paris.
- BÉGUELIN, M.-J. (dir.), (2000) : *De la phrase aux énoncés : grammaire scolaire et descriptions linguistiques*, Duculot, De Boeck.
- BELLO, A. (1847) : *Gramática de la lengua castellana destinada al uso de los americanos*, Santiago de Chile.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (2002) : « La complémentation verbale : petite introduction aux valences verbales », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, n° 37, pp. 47-73.
- BLINKENBERG, A. (1960) : *Le problème de la transitivité en français moderne*, Munksgaard., Copenhague
- BOONS, J.-P., A. GUILLET et C. LECLÈRE (1976a) : *La structure des phrases simples en français : constructions transitives*, Droz, Genève.
- BOONS, J.-P., A. GUILLET et C. LECLÈRE (1976b) : *La structure des phrases simples en français : constructions intransitives*, Droz, Genève.

- BOSQUE, I. et V. DEL MONTE (1999) : *Gramática descriptiva de la lengua española*, Espasa Calpe, Madrid.
- BULMAN, F (2004) : *le prépositionnaire-dictionnaire des verbes et adjectifs pouvant être suivis d'une préposition*, ViaMedias, Paris.
- CREISSELS, D. (1995) : *Éléments de syntaxe générale*, PUF, Paris.
- Diccionario de la lengua española de la Real academia española, vigésima segunda edición, www.rae.es.
- Dictionnaire des verbes français (1969), Larousse, Paris.
- DUBOIS, J. et al. (1995) : *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris.
- FILLMORE, C. (1971) : « Algunos problemas de la gramática de los casos », *Semántica y sintaxis en la gramática transformativa II*, Alianza, Madrid, pp. 171-200.
- GAATONE, D. (1997) : « L'objet direct comme notion formelle dans le formulation des regles syntaxiques », *Travaux de linguistique*, n° 35, pp. 13-20.
- GREVISSE, M. et A. GOOSSE (1993) : *Le bon usage*, Duculot, Paris-Gembloux, 13^{ème} éd.
- GROSS, M. (1969) : « Remarques sur la notion d'objet direct en français », *Langue française*, Paris, vol. 1, 63-73.
- GUILLET, A. et C. LECLÈRE (1992) : *La structure des phrases simples en français. Constructions transitives locatives*, Droz, Genève.
- MAINGUENEAU, D. (1991) : *Précis de grammaire pour les concours*, Denod, Paris.
- MARTINET, A. (1979) : *Grammaire fonctionnelle du français*, Crédif-Didier, Paris.
- MOLINER, M. (2001) : *Diccionario de uso del español*, Gredos, edición electrónica.
- POTTIER, B. (1985) : *Linguistique générale, théorie et description*, Klincksieck, Paris.
- RIEGEL, M. et al. (1994) : *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris.
- ROTHENBERG, M. (1974) : *Les verbes à la fois transitifs et intransitifs*, Mouton, La Haye.
- TESNIÈRE, L. (1959) : *Éléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, Paris.
- WAGNER, R. L. et J. PINCHON (1962) : *Grammaire du français classique et moderne*, Hachette, Paris.
- WILLEMS, D. (1985) : « Sur la structure sémantique du lexique verbal. Bilan et perspectives », *Linguistica Antverpiensia*, XVIII-XIX, pp. 163-182.
- WILMET, M. (1997) : *Grammaire critique du français*, Hachette-Duculot, Louvain-la-Neuve.